

Congrès annuel de la SCMI

Du 21 au 23 octobre 2026

Au Westin Montréal, Montréal (QC)

En collaboration avec la Section du Québec de l'ACP et
L'Association des spécialistes en médecine interne du Québec.

Appel à résumés De recherche et amélioration de la qualité

La Société canadienne de médecine interne (SCMI) invite ses membres associés résidents et étudiants à soumettre des résumés aux exposés et des affiches sur la recherche et sur l'amélioration de la qualité qui se tiendra lors du Congrès annuel de la SCMI 2026.

ADMISSIBILITÉ

- Le concours est réservé aux résidents (PGY1 - PGY5) inscrits dans un programme de formation postdoctorale en médecine interne (MI) ou en médecine interne générale (MIG) au Canada au moment de la soumission.
- Le concours est également ouvert aux étudiants en médecine (à partir de la deuxième année) actuellement inscrits dans une faculté de médecine au Canada au moment de la soumission.
- Les candidats doivent être membres de la SCMI.

Vous DEVEZ être résident ou étudiant associé de la SCMI pour soumettre votre résumé.

Si ce n'est pas le cas, [cliquez ici](#) pour remplir un formulaire d'adhésion.

Les résidents et les étudiants en médecine peuvent adhérer GRATUITEMENT à la SCMI.

Veillez soumettre votre demande au moins 5 jours ouvrables avant la date limite de soumission.

Vous ne pourrez pas soumettre votre résumé tant que votre demande n'aura pas été approuvée.

INSTRUCTIONS

1. Le résumé doit présenter un résumé clair et concis du travail et compter jusqu'à 350 mots en français (jusqu'à 300 mots si rédigé en anglais).
2. Le projet doit être lié à la médecine interne ou à la médecine interne générale et être complet, avec des résultats.
3. Organisez le corps du résumé de manière à inclure :
 - Contexte / Problématique
 - Objectif / But
 - Méthodes / Intervention
 - Mesures / Résultats
 - Conclusion / Impact et enseignements tirés
4. Un seul résumé peut être soumis par personne, incluant les deux volets (recherche / AQ, et clinique.) Un projet ne peut être soumis qu'une seule fois par l'un des auteurs du projet. Toute correspondance relative à la soumission sera envoyée uniquement à la personne qui a soumis le projet.
5. Les résumés rédigés par l'IA ne sont pas admissibles à la soumission. Les outils d'aide peuvent cependant être utilisés et n'ont pas besoin d'être déclarés.
6. Le résumé ne renferme pas d'introduction, de données historiques, d'analyse documentaire, ni de bibliographies ou de mention d'appui financier, et ne doit pas mentionner les auteurs, les initiales, la ville, la province, l'hôpital associé, etc.
7. Les schémas et graphiques ne sont pas acceptés. Cependant, ils peuvent cependant être inclus, anonymisés, sur l'affiche ou dans les diapositives.
8. Les résumés acceptés lors d'un précédent concours de résumés de la SCMI (présentation orale ou affiche) ne peuvent pas être soumis à nouveau.
9. Les résumés proposés en vue d'un congrès sur la scène nationale et/ou internationale peuvent être soumis.
10. Les résumés ne sont pas admissibles à la soumission si le travail a été publié sous la forme d'un article complet dans une revue à comité de lecture avant la date limite de soumission.

ÉVALUATION

- Un comité d'examen indépendant examinera chaque résumé à l'aveugle afin d'en vérifier l'admissibilité et le contenu.
- Le résumé sera évalué tel qu'il sera soumis. Une fois le résumé soumis, aucun changement ne pourra être apporté au texte. La grammaire, l'orthographe, etc., ne seront pas vérifiés. Les informations d'identification (telles que la ville, la province, l'hôpital, etc.) seront supprimées pour masquer votre résumé. Voici quelques exemples de critères d'évaluation :
 - Le résumé est clair, concis et bien structuré.
 - L'étude est pertinente par rapport à la question posée.
 - Les conclusions sont bien étayées.
 - Pertinence par rapport à la médecine interne générale au Canada.
 - Facteur d'impact.
- Les candidats seront informés des résultats à la fin de l'été.

RÉSUMÉS SÉLECTIONNÉS

1. Tous les co-auteurs des résumés sélectionnés devront remplir un formulaire de [divulgence de conflit d'intérêts](#).
2. Une liste décrivant tous les conflits, ou leur absence, de chacun des co-auteurs doit être incluse dans l'affiche ou lors de la présentation.
3. Le nom, la ville et l'université du soumissionnaire seront inclus dans la liste d'affiches et dans le programme, et peuvent également être mentionnés sur le site Web, le bulletin électronique et/ou les médias sociaux de la SCMI ou de l'ACP. Les co-auteurs peuvent être mentionnés sur l'affiche ou dans les diapositives.
4. Seul le soumissionnaire peut présenter le résumé – les coprésentateurs ne sont pas permis.
5. Tous les présentateurs acceptés pour une présentation orale ou la présentation d'une affiche doivent s'inscrire au Congrès annuel de la SCMI 2026 aux tarifs affichés.
6. Les trois premiers lauréats de chaque catégorie recevront un prix en espèces.
7. Les résumés présentés peuvent être publiés dans la Revue canadienne de médecine interne générale ([RCMIG](#)) ; les auteurs peuvent choisir de ne pas les publier. Les auteurs peuvent être contactés par le RCMIG pour soumettre le résumé en tant que manuscrit complet.

DATE LIMITE : LE 4 JUIN 2026

À 16H, HEURE DE L'EST.

Le système de soumission des résumés se fermera à la date limite.

[Cliquez ici pour soumettre votre résumé](#)

[Cliquez ici pour rejoindre la SCMI !](#)

NB : *Si vous ne recevez pas immédiatement votre confirmation de soumission, veuillez vérifier votre dossier spam ou contacter info@csim.ca. Il est de la responsabilité du candidat de s'assurer que le résumé a été correctement soumis avant la date limite. C'est la responsabilité du demandeur de s'assurer que la soumission est reçue. Les soumissions tardives ou manquantes ne seront pas acceptées. La SCMI n'assume aucune responsabilité des résumés perdus ou non reçus pour quelque raison que ce soit, y compris des problèmes techniques. Le non-respect du processus de candidature et la soumission de candidatures incomplètes peuvent entraîner le rejet des candidatures.*

Société canadienne de médecine interne
Bureau 219, 99-1568, rue Merivale
Ottawa (ON) K2G 5Y7
Tél. : 613-422-5977 / Sans frais : 1-855-893-CSIM (2746)
info@csim.ca www.csim.ca